

III. - Option 3 : option traitement de l'information, programmeur système d'exploitation

Exploitation économique et travail forcé en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	03/02/2014
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	EFID1401327A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000028545081

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Le concours réservé pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects, option traitement de l'information, programmeur système d'exploitation, comporte deux épreuves d'admission : une épreuve [...]

[...] Cette épreuve comprend trois modules : — étude de cas lié(s) à un projet technique ; — questions de connaissances générales ; — questions autour du système d'exploitation choisi. [...]

[...]L'épreuve orale consiste en un entretien avec le jury, d'une durée de trente minutes, visant à apprécier les aptitudes du candidat à exercer les missi[...]

RÉFÉRENCE

ARRETE EFID1401327A du 3 février 2014, « III. - Option 3 : option traitement de l'information, programmeur système d'exploitation ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000028545081> (consulté le 31 août 2026).